



Assemblée générale

Distr. générale
12 décembre 2006
Français
Original : anglais

Soixante et unième session
Point 123 de l'ordre du jour
Gestion des ressources humaines

Personnel fourni à titre gracieux par des gouvernements et d'autres entités

Rapport du Secrétaire général

Rectificatif

1. Résumé, deuxième paragraphe

La première phrase doit *se lire* comme suit :

En 2005, le nombre de membres du personnel des deux catégories (type I et type II) a diminué par rapport à 2004.

2. Tableau 1

La note figurant au bas du tableau doit *se lire* comme suit :

Conformément à la méthode de calcul actuelle, en 2004, le nombre total d'experts associés était de 182, chiffre qui comprend ceux qui avaient été engagés avant 2004 mais étaient encore en fonction cette année-là (ce personnel n'avait pas été comptabilisé dans les précédents rapports). En conséquence, le nombre total des membres du personnel de type I s'établit à 1 395 pour l'année 2004, comme indiqué au paragraphe 5 du corps du présent rapport.

